

## Crise sanitaire

# L'île de Ré en ordre de marche pour la vaccination

D'ici la fin de la semaine, 150 personnes auront reçu la première injection du vaccin contre la Covid-19. Les élus locaux souhaitent une montée en puissance du centre de St-Martin.

Lancée le 4 janvier, la vaccination contre la Covid-19 s'est élargie le lundi 18 janvier aux personnes âgées de plus de 75 ans et celles atteintes de pathologies à haut risque. En France, 800 centres de vaccination ont ouvert leurs portes pour recevoir le public. En Charente-Maritime, ils sont au nombre de quinze, dont un à Saint-Martin-de-Ré, opérationnel depuis le 19 janvier à la maison médicale, 53, rue de l'Hôpital. Une évidence pour les élus locaux, même si rien n'était gagné d'avance. « Pour des personnes âgées domiciliées aux Portes, il n'était pas question d'avoir à parcourir une centaine de kilomètres pour se faire vacciner », note Lionel Quillet, le président de la Communauté de communes de l'île de Ré.

### 150 personnes vaccinées d'ici la fin de semaine

Ré, comme toujours, est opérationnelle et le fait savoir. « C'est un projet sanitaire de territoire », souligne Patrice Déchelette, maire de Saint-Martin.

Avec 150 personnes vaccinées d'ici la fin de semaine, la campagne commence doucement pour une raison simple : le nombre de doses (une dose permet six injections, Ndlr). La quantité de doses pour la semaine prochaine doit être connue, avec exactitude, ce mercredi ou jeudi. Le centre de vaccination rétais prévoit de vacciner 240 personnes la semaine prochaine, puis 500 les semaines suivantes jusqu'à fin février. « LARS (Agence régionale de santé) nous donnera ce dont elle dispose. Cela reste des objectifs raisonnables. Nous voulons monter en puissance », insiste Lionel Quillet. Ré compte 2 806 personnes âgées de plus de 75 ans, en sachant que toutes ne se feront pas vacciner.

Fermé vendredi soir, l'ensemble des créneaux disponibles ayant été réservés (première injection et rappel), le standard rouvre ce mercredi<sup>(1)</sup>. Il est géré par des agents de la CdC et un renfort des municipalités n'est pas exclu. Des solutions de transport sont possibles pour les personnes les plus isolées. La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur le site doctolib.fr. Elle est même recommandée. Aucune personne ne sera reçue directement sur le site.

### Médecins et infirmières mobilisés

L'acte de vaccination est, lui, assuré par quinze médecins de l'île et une dizaine d'infirmières, certains en activité, d'autres à la retraite. Pour ce personnel, le CdC a fait l'acquisition de matériel médical (blouses, gants, surchemises), de gel hydroalcoolique et de pansements, ainsi que de matériel informatique. La consultation préalable, la piqûre et la surveillance après injection, « d'où la nécessité d'un médecin », rappelle Patrice Déchelette, prennent en moyenne 20 minutes. Penser



Lionel Quillet, président de la CdC, et Patrice Déchelette, maire de Saint-Martin, souhaitent une montée en puissance de la vaccination contre la Covid-19 sur l'île. © E.L.

à se munir de sa carte Vitale et d'une pièce d'identité. Comme annoncé par le gouvernement, la campagne de vaccination contre la Covid-19 concernera, dès le 1<sup>er</sup> mars prochain, les personnes

entre 60 et 74 ans. Soit pour l'île de Ré, 4 522 personnes. ■

E.L.

<sup>(1)</sup>Le standard téléphonique, accessible au 05 46 09 38 96, est ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 17 heures

### « Un vaccin classique »

Il est un peu plus de midi quand Michèle, 72 ans, ressort du centre de vaccination contre la Covid-19 de Saint-Martin, mardi 19 janvier. « Tout le monde est très sympathique. Je ne regrette pas d'être venue ici », lance-t-elle.

Francis, son fils, réside à Sainte-Marie, est parvenu à obtenir un rendez-vous pour sa mère vendredi 15 janvier après plusieurs tentatives. « Le site Santé.fr ne fonctionnait pas, je me suis dirigé vers Doctolib.fr, raconte-t-il. Pour une personne

âgée, la prise de rendez-vous en ligne n'est pas si évidente que ça. »

Se faire vacciner était obligatoire pour Michèle, suivie pour un cancer. « En plus de la maladie, je ne peux plus sortir au risque d'attraper le virus », explique la septuagénaire. Aucune appréhension particulière. « C'est un vaccin classique. » Son rappel est prévu le 15 février.

Michèle, 72 ans, accompagnée de son fils Francis, reviendra à Saint-Martin le 15 février pour son rappel. © E.L.



### Des centres déjà quasiment complets

Face à la polémique, le gouvernement a accéléré son calendrier de la vaccination. Depuis le 18 janvier, 15 centres de vaccinations ouvrent progressivement leurs portes en Charente-Maritime. « Sont concernées dans le département pour cette deuxième phase - en plus des 12 000 personnes qui résident en Ehpad ou autres comme les maisons médicalisées et les personnels soignants de plus de 50 ans - les personnes de plus de 75 ans, soit 82 000 personnes, et les personnes à risques, 8 000 personnes », précise le directeur départemental de l'Agence régionale de santé, Eric Morival, la Charente-Maritime comptant 650 000 habitants.

Si ces dernières semaines, les anti-vaccins ont beaucoup été évoqués, il s'avère finalement que l'engouement pour la vaccination est réel du côté de la population concernée en priorité. « En seulement deux jours, nous avons reçu 4 500 appels », précise Vincent Barraud, président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Résultat, dans plusieurs centres du département, les calendriers sont déjà pleins pour les quatre prochaines semaines. Pourtant, l'objectif dans le département est de finir cette phase à la fin du mois de février. « Nous pouvons vacciner 80 personnes maximum par jour et par centre. A Royan, nous en avons deux et 15 000 personnes sont concernées dans ce secteur, détaille le directeur de l'hôpital de Royan. A ce rythme, il nous faudra au moins 18 semaines. »

## Covid-19

# Deux foyers de contamination et trois décès sur l'île de Ré

L'île compte toujours deux clusters, avec malheureusement trois personnes décédées des suites du coronavirus à ce jour.



Sur les 24 pensionnaires testés positifs à l'Ehpad Korian d'Ars-en-Ré, trois personnes sont décédées. © S.B.

Dans notre édition du 6 janvier, nous vous révélions l'existence de deux clusters au Covid-19 sur l'île de Ré : à l'Ehpad Korian Côte Sauvage d'Ars-en-Ré et à la maison

centrale de Saint-Martin-de-Ré. Dans les deux situations, l'épidémie n'est pas encore maîtrisée. La maison de retraite déplore trois morts parmi ses résidents. Fin décembre, 24 des 70 pen-

sionnaires que compte l'établissement avaient été testés positifs à la Covid-19. Cinq salariés sur 45 étaient également contaminés. Après plusieurs tests généralisés, aucun nouveau cas n'a été détecté depuis.

Concernant la maison centrale, les premiers cas avaient été détectés parmi le personnel du quartier de la citadelle, sur cinq surveillants qui travaillent habituellement de nuit. Là encore, un dépistage généralisé avait été ordonné par l'Agence régionale de santé sur la centaine de surveillants et près de 200 détenus. Si du côté des prisonniers, tous les tests se sont révélés négatifs, le chiffre est en revanche grimpé à 12 cas du côté du personnel.

Le deuxième quartier de la maison centrale, appelé la caserne, a fait lui aussi l'objet en fin de semaine dernière d'un test généralisé. ■ D.L.-T.